

Statut de l'auto-entrepreneur : Sylvia Pinel reprend Jean-Marc Ayrault



Contrairement à ce qu'a déclaré vendredi le Premier ministre, la ministre de l'Artisanat affirme ce dimanche que la limitation dans le temps du régime d'auto-entrepreneurs s'appliquerait à d'autres secteurs que le bâtiment.

La ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Sylvia Pinel, a affirmé ce dimanche 2 juin que la limitation dans le temps du régime d'auto-entrepreneurs s'appliquerait à d'autres secteurs que le bâtiment.

Cette déclaration vient contredire les propos de Jean-Marc Ayrault tenus il y a deux jours. Le premier ministre a en effet assuré vendredi que seul le bâtiment serait concerné par cette limitation, et non, par exemple, "*des autoentrepreneurs qui vont s'installer dans les métiers du numérique*". La ministre de l'Artisanat tente donc tant bien que mal de dissiper le malentendu : "**Jean-Marc Ayrault a pris le bâtiment à titre d'exemple parce que c'est un sujet grand public, que tout le monde comprend**". "**Il a pris cet exemple-là, mais ce n'est évidemment pas le seul**", a-t-elle ajouté.

Les "*poussins*", nom adopté par les auto-entrepreneurs opposés au projet de limitation dans le temps du gouvernement, pensaient avoir obtenu gain de cause. Il semblerait que le gouvernement ait plutôt adopté une approche ferme à leur égard. Mobilisés par milliers sur Facebook et sur Twitter, ils préparent une riposte dès lundi, explique Lefigaro.fr.